

VOTRE CLINIQUE EST MENACÉE !

L'hôpital privé représente 35 % de l'activité hospitalière.

Chaque année, **9 millions de patients** sont pris en charge par les hôpitaux et les cliniques privés, **dont 3 millions aux urgences**.

Le secteur emploie **160 000 professionnels de santé** et 40 000 médecins libéraux exercent.

84 % de la population française se trouve à moins de 30 minutes d'un établissement privé.

SI DEMAIN, L'HÔPITAL PRIVÉ DISPARAISAIT, NE SERAIENT PLUS ASSURÉS :

40 %

des prises en charge
des patients atteints
d'un cancer

37 %

des patients atteints
d'insuffisance rénale

55 %

des actes
de chirurgie

22 %

de l'hospitalisation
en psychiatrie

42 %

des soins médicaux
de réadaptation

25 %

des naissances
en maternités

22 %

des soins
palliatifs

EN SANTÉ, ON NE PEUT PAS SE PRIVER DU PRIVÉ.

Tout ceci est menacé par des mesures gouvernementales qui ne nous donnent pas les moyens d'accomplir nos missions à votre service.

À partir du 3 juin prochain, les cliniques et hôpitaux privés, ainsi que les médecins libéraux de la France entière arrêteront toutes leurs activités pour exprimer leur colère.

Vous souhaitez préserver votre accès
à des soins de proximité et de qualité ?

Signez la pétition !

